



DECISION DU PRESIDENT DELEGATION DU COMITE SYNDICAL

LE PRESIDENT,

Vu l'arrêté interpréfectoral n°117 du 29 décembre 2023 relatif à l'adhésion de la Communauté d'agglomération Loire Forez, des communautés de communes des Vals d'Aix et d'Isable, du Pays d'Urfé et de Marcigny au syndicat mixte « Roannaise de l'eau » ;

Vu la délibération n°2023-28 du Comité syndical du 5 avril 2023 donnant délégation de pouvoir au Président pour prendre toute décision concernant la préparation, la passation, la conclusion, l'exécution et le règlement des avenants aux marchés publics et accords-cadres, quels que soit l'objet, la nature ou le mode de passation lorsque les crédits nécessaires sont inscrits au budget ;

Vu l'article R2194-7° du Code de la commande publique portant sur la possibilité de modification du marché sans nouvelle procédure de mise en concurrence lorsque les modifications, quel que soit leur montant, ne sont pas substantielles ;

Considérant que Roannaise de l'Eau a conclu un marché avec la société EGIS EAU pour la maîtrise d'œuvre des travaux d'augmentation du niveau de protection à Q70 du système d'endiguement de l'Hôpital sur Rhins à St Cyr de Favières, notifié le 4 avril 2024 ;

Considérant qu'il est nécessaire de procéder à des corrections sur certains articles du CCAP faisant références à des articles ou alinéas inexistants pour consolider le marché ;

Considérant que ces modifications n'ont aucune incidence financière sur le marché ;

N°24-80

Objet :

**Marché de maîtrise d'œuvre des
travaux d'augmentation du niveau de
protection à Q70 du système
d'endiguement de l'Hôpital sur Rhins à
Saint Cyr de Favières**

Avenant n°1

**Titulaire :
EGIS EAU**

En conséquence, Monsieur le Président,

DECIDE

- de valider les corrections du CCAP pour corriger le document par le biais de l'avenant n°1, notant que ces diverses modifications n'ont aucune incidence financière sur le marché ;
- de signer l'avenant n°1 au marché de maîtrise d'œuvre des travaux d'augmentation de la protection à Q70 du système d'endiguement de l'Hôpital sur Rhins.

Roanne, le 12 JUIN 2024

Le Président,


Daniel FRECHET